

Transcription de l'acte manuscrit de mariage

Registre des actes BMS de la paroisse Saint-Pierre de Montpellier 1706

L'an mil sept cent six et le vingt-cinquième du mois octobre, après la publication des bans du futur mariage entre Mathieu Blaquière, fils légitime et naturel de feu Étienne Blaquière et de Jeanne Michel mariés en leur vivant du lieu et paroisse d'Aniane d'une part et de Françoise Hébrarde fille naturelle et légitime aux feux Albert Hébrard et de Marie Despichole habitants en leur vivant de la présente ville assistée la dite Françoise Hébrarde de Sieur Barthélémi Deveze son tuteur et curateur et aussi le mandement de monseigneur l'évêque signé par Monsieur Joubert son vicaire général en datte du dix-neuf du mois d'aoust ont été conjoints en légitime mariage et de façon de nons (donnons) la bénédiction nuptiale par parole de présens et ce en presance du dit Sieur Barthélémi Deveze et de Jean Lamons et de Antoine Julien et de Jean Michel qui ont signé avec moy et les dites parties, Blaquière, Hébrarde, Deveze, Lamons, Michel, Julien – Par J Ostier ptre